

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Commune de LE VAL DE GOUHENANS

Document graphique
Ensemble de la commune au 1 / 5 000 ème

P i e c e n ° 4.2.10

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil
Communautaire : 06.06.2016
Approuvé par délibération du Conseil
Communautaire :

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : A. Passage Jules Didier - 70000 VESOUL
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69
initiativead@orange.fr
Agence de Besançon
Tél : 03.81.83.53.29 - initiativead@orange.fr

0 m 50 m 100 m 150 m 200 m 250 m

*Origine cadastre (C) - DGFIP - Droits de l'Etat réservés - 2012 *
Plan cadastral actualisé en avril 2016

Légende

— Limite de zones. - - - Limite de secteurs. + + + + + Limite de communes.

ZONES AGRICOLES

- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles.
- Ai Secteur de la zone A soumis à des risques d'inondations.
- An Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques).
- Ani Secteur de la zone A en lien avec des enjeux environnementaux (continuités écologiques) et soumis à des risques d'inondations.

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels.
- Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations.

●●●●● Liaisons douces (piétonnes ou cyclables) à conserver ou à valoriser.

☐ Exploitations agricoles.

☐ 1 Emplacements réservés et numéro d'opération.

Secteurs concernés par des risques et nuisances

- ☐ Secteur soumis à des risques de mouvement de terrain (aléa faible).
- Indices localisés (effondrement, doline, gouffre, source...).

Espaces et secteurs contribuant aux continuités écologiques et éléments de paysage à protéger

- ☐ Cours d'eau, plans d'eau.
- ☐ * Bois, haie, bosquet, verger, ripisylve.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
10.1	Création d'un chemin piéton	Commune	850 m²
10.2	Aménagement de parking et coeur de village	Commune	1065 m²

